

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

SOMMAIRE

- 2 VERS UN TERRITOIRE EN RÉSEAU
- 3 L'ADEUS, UN OUTIL COLLECTIF
- 4 QUE FAIT L'ADEUS ?
- 5 QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX
- AXE 1**
- 6 COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION,
ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
- AXE 2**
- 16 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN
- AXE 3**
- 20 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
- AXE 4**
- 24 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS
- AXE 5**
- 28 FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS
- 30 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES
- 34 L'ÉQUIPE
- 35 41 MEMBRES PARTENAIRES



VERS UN TERRITOIRE EN RÉSEAU

Cette année 2014, près de la moitié de l'activité de l'Agence a été au service de la transformation des territoires, comme par exemple le PLU intercommunal de la Communauté urbaine de Strasbourg, le PLU intercommunal de la Communauté de communes de Bischwiller, le SCoT de la Bruche, les révisions, suivies ou mises en œuvre du SCOTERS, du SCoTAN...

Cet accompagnement est l'occasion de revisiter le fonctionnement du système alsacien, tant du point de vue de son ensemble que de celui de chacun des territoires. Comme méthode d'appui à leur élaboration, l'Agence facilite la formulation de questions émergentes et produit des données objectivables pour des prises de position par chacune des entités maître d'ouvrage.

Si les travaux montrent que les mobilités sont au cœur des valeurs de nos sociétés, que les aspirations en termes de modes de vie ont fortement évolué, quelles options d'irrigation du territoire, tant pour les marchandises que pour les voyageurs ? Quel type d'habitat et où ? Quelle mutualisation des équipements et des services ? Quelle société du numérique ?

Enfin, comment l'acculturation exigée par les lois, vers un développement qui soit aussi une protection de nos territoires, peut-elle pragmatiquement prendre forme ? Peut-on passer d'un territoire qui consomme ses ressources à un territoire qui les renouvelle ? Quid de la cohésion sociale, du potentiel économique ? Comment mener concrètement une transition énergétique ?

L'Agence, en tant qu'outil collectif s'adaptant aux besoins, répond par la co-construction en grandeur réelle de solutions pour le territoire. Elle met pour cela à disposition, d'une part son expertise issue de ses observatoires et éclairages, et d'autre part le partage et l'échange au sein de la plateforme de ses membres.

C'est ce que ce rapport d'activités donne à voir par la mise en valeur de quelques projets, choisis parmi la centaine menés en 2014 par l'ADEUS.

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS



L'ADEUS, UN OUTIL COLLECTIF

DE L'EXPERTISE DEPUIS 45 ANS

L'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise, fondée en 1967, développe une expertise en aménagement, habitat, déplacements, économie, foncier, environnement et planification. Elle tient des observatoires qui lui donnent une connaissance sur le temps long des acteurs et de l'évolution du territoire. Cette proximité lui permet un accompagnement de ses membres et des travaux de co-construction entre partenaires.

DES MISSIONS DONNÉES PAR LA LOI

L'Agence développe trois grandes missions, au service du développement durable, précisées dans la loi ALUR :

- * Observation des dynamiques des territoires, analyses, éclairages et prospective ;
- * Appui à l'élaboration de politiques publiques, dont les documents d'urbanisme ;
- * Accompagnement à l'expérimentation, à l'émergence de projets, à l'innovation de méthodes.

UN MODÈLE ORIGINAL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Agence est une association indépendante de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général.

Le Conseil d'administration vote un programme de travail partenarial, mutualisé, suivant les priorités des territoires. Il est cofinancé, sans TVA : pour x % de son financement, chacun dispose de 100 % des travaux.

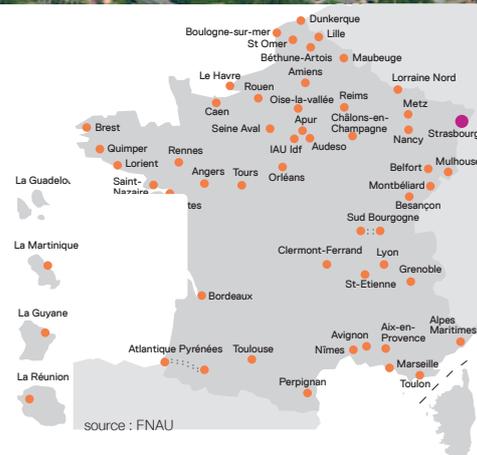
QUE FAIT L'ADEUS ?



UN RÉSEAU NATIONAL

L'ADEUS fait partie d'une fédération nationale, la FNAU, qui réunit 53 agences d'urbanisme. Ce réseau de près de 1 600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de mutualiser les savoir-faire.

L'ADEUS s'articule particulièrement avec l'agence de Mulhouse pour produire des analyses régionales.



UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'Agence vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition ses travaux. Elle propose des réflexions stratégiques et opérationnelles et apporte expertise et savoir-faire. Ces éléments servent de base aux décisions des élus.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

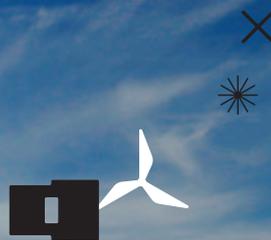
Robert HERRMANN, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS), est Président de l'ADEUS.

Il est assisté dans la gestion et le suivi des activités de l'association par son Bureau, composé de :

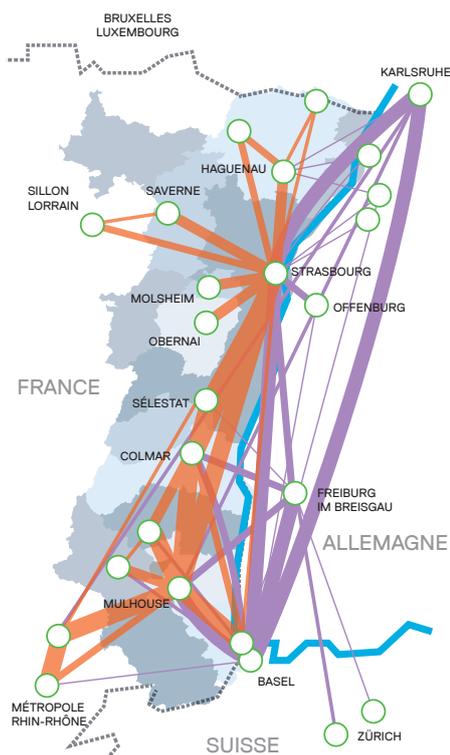
Jean-Marc WILLER, SCOTERS (1^{er} VP) - Alain JUND, CUS (2^e VP)
Rémi BERTRAND, CG 67 (3^e VP) - Laurent DARLEY, DREAL Alsace (4^e VP)
Gilbert SCHOLLY, CR Alsace (5^e VP) - Kora HERRMANN, Ville de Kehl (All.) (6^e VP)
Claude STURNI, Ville de Haguenau (7^e VP) - Georges LINGENHELD, CCI 67 (8^e VP)
René SCHAAL, CUS (Secrétaire) - Anne-Pernelle RICHARDOT, CUS (Trésorière)

Anne PONS est Directrice générale de l'ADEUS.

QUATRE AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX



L'ADEUS ORGANISE SES TRAVAUX AUTOUR DE QUATRE OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE



L'Agence participe à la construction du fonctionnement métropolitain (axe 2) et à bâtir une vision à une échelle plus large, encore inhabituelle (axe 3), car l'apport réciproque à ces échelles organise le rayonnement territorial. L'Agence recherche les variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension de l'ancrage territorial de l'économie.

En parallèle, dans un monde en mutation, l'Agence questionne notre contexte et la vie des gens. En effet, nous devons collectivement adapter ce territoire (axe 4) et expérimenter des solutions avec les collectivités.

Elle défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par les lois, les risques et opportunités qui s'offrent de fait à nous.

Enfin, l'Agence partage une intelligence du territoire portée par les travaux de ses observatoires (axe 1). Travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux. L'Agence s'y applique, notamment par ses publications, débats et cycles de Rencontres.

Intensité et diversité des relations entre les aires urbaines du Rhin supérieur : mobilité, partenariats divers, liens entre entreprises, coopérations culturelles, réseaux d'innovation, coopérations transfrontalières.

Source : N. Cattani/ADEUS





COMPRENDRE LE TERRITOIRE

AXE 1

PARTAGER L'INFORMATION

ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS



Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques, qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.



TRANSVERSALITÉ DE L'ENSEMBLE DES OBSERVATOIRES

Les avancées de l'observation en 2014 ont porté notamment sur le développement d'un Portail de Données et la mise en place d'un catalogue de données qui, dans un avenir rapproché, permettront à nos partenaires d'effectuer des requêtes directement via un lien web, puis faciliteront dès 2015 la réalisation de tableaux de bord indicateurs des observatoires de l'Agence.

Concernant les volets thématiques de l'observation, l'Agence couvre maintenant tous les champs nécessaires pour accompagner ses partenaires. L'observatoire économique a eu la production la plus importante avec notamment le suivi ECO 2020 de la CUS des filières, de l'attractivité de la Métropole ainsi que des travaux sur les publics en difficulté face à l'emploi. En foncier, l'Agence a tenu un débat sur les marchés fonciers avec Vincent Renard, en plus de suivre les indicateurs de consommation foncière en Alsace. En habitat, l'Agence a finalisé l'expérimentation liée à la future mise en place de « l'Observatoire local des loyers » national, qui remplacera en 2016 le dispositif d'enquête loyer actuel.

Concernant la mobilité, l'Agence a mis en lumière les enjeux de territoire liés aux déplacements avec l'ensemble des exploitations réalisées à partir de l'Enquête Ménages Déplacements 2009.

ÉCLAIRAGE, ANTICIPATION, PROSPECTIVE

Les éclairages, l'anticipation et la prospective font partie des missions de l'ADEUS, pour répondre aux besoins d'anticipation nécessaires des politiques publiques et des documents cadre.

Les éclairages Agence abordent l'attractivité des territoires, les modes de vie, l'interdépendance des territoires et l'efficacité de l'usage des ressources. On peut noter les travaux sur l'attractivité avec l'INSEE, l'analyse du lien entre habitat et emploi, l'organisation du territoire (armature), les liens d'interdépendance des communes sur le Bas-Rhin et une première investigation sur la transition énergétique et les îlots de chaleur sur le périmètre du SCOTERS.

ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION

Les événements 2014 ont été portés par les cycles de Rencontres sur les ports avec le Port autonome de Strasbourg, le numérique et les mobilités urbaines métropolitaines. Un séminaire national a aussi été organisé avec la FNAU et la DREAL, concernant les PLUi et la loi ALUR. L'événement a rassemblé plus de 200 personnes des différentes régions de France.



Comprendre le territoire

• Observatoire transversal

- InterSCoT - Indicateurs de suivi 2013 [Les expertises de l'ADEUS], [03/2014](#)
- Portail des données de l'ADEUS : quelles attentes des partenaires ? [Les notes de l'ADEUS n° 142], [12/2014](#) --> **ZOOM P. 10**

• Observatoire départemental de l'habitat

- Expérimentation d'un observatoire local des loyers --> **ZOOM P. 11**
- Le marché immobilier en 2013 : un marché déprimé, des prix qui font preuve de résistance [Les indicateurs de l'ADEUS n° 69], [04/2014](#)
- L'accès au logement dans le Bas-Rhin : une stabilisation des prix à un niveau élevé [Les notes de l'ADEUS n° 130], [09/2014](#)
- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin. Présentation par SCoT, EPCI, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2013 [Les expertises de l'ADEUS], [10/2014](#)
- Les loyers privés dans l'agglomération strasbourgeoise en 2013 : une progression mesurée [Les notes de l'ADEUS n° 137], [11/2014](#)
- Précarité liée au logement : vulnérabilité et précarité énergétiques [Les notes de l'ADEUS n° 151], [12/2014](#)

• Observatoire départemental des déplacements

- Mobilités résidentielles et quotidiennes des bi-actifs : fabrique des inégalités spatiales dans le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 127], [07/2014](#)
- Observatoire départemental des déplacements : une année en chiffres [Les notes de l'ADEUS n° 135], [09/2014](#)
- L'usage de la voiture particulière au rythme des pendulaires [Les notes de l'ADEUS n° 144], [12/2014](#)
- Mobilité individuelle, enjeux collectifs [Les notes de l'ADEUS n° 148], [12/2014](#) --> **ZOOM P. 12**

• Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

- Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 2^{ème} semestre 2013 et 1^{er} semestre 2014, [04/2014](#) - [10/2014](#)
- Evolutions récentes des effectifs dans les établissements scolaires primaires et secondaires du secteur de la Porte Ouest (9 collèges) [Les expertises de l'ADEUS], [03/2014](#), et du secteur Baggersee (5 collèges) [Les expertises de l'ADEUS], [09/2014](#)

- Renforcement des inégalités de revenus dans la CUS [Les notes de l'ADEUS n° 139], [11/2014](#)
- Les migrations résidentielles en Alsace : où s'installe-t-on ? [Les notes de l'ADEUS n° 141], [11/2014](#)
- Fortes disparités de revenus en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 147], [12/2014](#)
- Disparition des ZUS : persistance du besoin d'observation [Les notes de l'ADEUS n° 149], [12/2014](#)
- Les évolutions démographiques récentes en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 153], [12/2014](#)
- Le foncier dans les documents d'urbanisme : quelles disponibilités dans le Bas-Rhin ? [Les notes de l'ADEUS n° 154], [12/2014](#)

• Observatoire économique

- Revue de presse économique : faits marquants novembre-décembre 2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 64], [01/2014](#)
- Le positionnement de Strasbourg dans les classements en 2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 65], [02/2014](#)
- Le tissu économique en Alsace et dans la CUS : évolution 2008-2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 66], [03/2014](#)
- Les transferts d'établissements dans le Bas-Rhin et la CUS en 2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 67], [04/2014](#)
- Création d'établissements dans la CUS et le Bas-Rhin en 2013 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 68], [05/2014](#)
- L'éloignement de l'emploi : données de cadrage [Les notes de l'ADEUS n° 125], [06/2014](#)
- Tableau de bord de l'attractivité de la CUS [Les indicateurs de l'ADEUS n° 70], [07/2014](#)
- Quatre emplois bas-rhinois sur dix en zones d'activités [Les notes de l'ADEUS n° 128], [07/2014](#)
- Les demandeurs d'emploi très éloignés de l'emploi [Les notes de l'ADEUS n° 129], [07/2014](#)
- Strasbourg créative : les activités culturelles et créatives dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 71], [10/2014](#)
- Attractivité métropolitaine de Strasbourg : approches croisées [Les notes de l'ADEUS n° 136], [10/2014](#)
- La filière économie numérique [Les indicateurs de l'ADEUS n° 72], [11/2014](#)
- Mobilité internationale des étudiants : cap sur l'Alsace [Les indicateurs de l'ADEUS n° 73], [11/2014](#)



- Le tertiaire supérieur international : un secteur résilient dans la CUS [Les indicateurs de l'ADEUS n° 74], [12/2014](#).
- La filière économie verte en 2013 dans la métropole strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 75], [12/2014](#).
- Les technologies médicales : une spécificité strasbourgeoise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 76], [12/2014](#).
- Note de conjoncture - Une reprise qui se fait attendre... - 1^{er} semestre 2014 [Les notes de l'ADEUS n° 146], [12/2014](#).
- Note de conjoncture - Emploi et chômage : une stabilisation en 2014 - Alsace, Bas-Rhin, zones d'emploi et CUS [Les notes de l'ADEUS n° 150], [12/2014](#).
- Les ressorts de l'économie présentielle [Les notes de l'ADEUS n° 157], [12/2014](#).

Partager l'information

- ♦ **Les Rencontres de l'ADEUS --> ZOOM P. 14**
- La contamination numérique : pensée, mode de vie, gouvernance - Conférence de Bernard Stiegler [18ème Rencontre, synthèse et vidéos], [02/2014](#)
- Les ports, facteurs clés pour l'industrie et la logistique - Conférence de Jérôme Verny [19ème Rencontre, synthèse et vidéos], [07/2014](#)
Développement urbain et évolution du planning - Intervention de Kristiaan Borret lors du voyage d'études à Anvers en juin 2013 [vidéo], [11/2014](#)
- Territoires en transition : convoquer le numérique comme levier politique - Conférence de Valérie Peugeot [20ème Rencontre, synthèse et vidéos], [09/2014](#)
- Quelle philosophie pour des mobilités urbaines métropolitaines ? - Conférence d'Alfred Peter et table ronde [21ème Rencontre, synthèse et vidéos], [10/2014](#)
- ♦ **Les Publications de l'ADEUS**
- Enjeux portuaires et collectivités territoriales [Dimension villes et territoires n° 69], [12/2014](#)
- ♦ **Séminaire**
- Séminaire national : « 8 dispositifs innovants pour des PLUi qui ont de l'ALUR » [diaporamas, actes], [09/2014](#) --> **ZOOM P. 15**
- ♦ **Journée portes ouvertes à l'ADEUS**
- Restitution des travaux de l'Agence aux élus et techniciens [diaporamas], [10/2014](#).

Anticiper les évolutions

- ♦ **Attractivité des territoires**
- Les zones d'emploi alsaciennes : érosion de l'attractivité productive et résidentielle [contribution « INSEE Analyses n° 4 »], [09/2014](#) [diaporama], [10/2014](#)
- ♦ **Modes de vie**
- L'accès aux loisirs dans le Bas-Rhin : à la portée de tous ? [Les notes de l'ADEUS n° 122], [04/2014](#)
- Les Bas-rhinois à l'ère du numérique : généralisation et exclusions [Les notes de l'ADEUS n° 124], [06/2014](#)
- Localisation de l'emploi et choix résidentiels : quels liens existe-t-il ? [Les notes de l'ADEUS n° 126], [06/2014](#)
- Habitat et modes de vie : quels nouveaux enjeux pour les politiques publiques ? [diaporama], [06/2014](#)
- Adaptation des espaces publics aux grands enjeux de société : défrichage et analyses de l'existant [Les expertises de l'ADEUS], [12/2014](#)
- Les logiques de choix modal à Strasbourg et dans le Bas-Rhin [contribution note EPFL-LASUR], [12/2014](#)
- Analyse du budget temps de transport comme indicateur d'inégalités sociales [Les expertises de l'ADEUS], [12/2014](#)
- Le temps de déplacement : résultat d'arbitrages multiples [Les notes de l'ADEUS n° 156], [12/2014](#)
- ♦ **Interdépendance des territoires**
- Structuration urbaine du territoire alsacien : fonctionnement et rôles des communes [Les notes de l'ADEUS n° 138], [11/2014](#)
- Territoires connectés : articulation des territoires et offres de transports [Les notes de l'ADEUS n° 143], [12/2014](#)
- Indicateurs de liens entre territoires : une analyse synthétique des interdépendances [Les notes de l'ADEUS n° 152], [12/2014](#)
- L'emploi présentiel et non présentiel : 35 années d'évolution en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 155], [12/2014](#)
- ♦ **Efficience de l'usage des ressources**
- Les îlots de fraîcheur dans la ville [Les notes de l'ADEUS n° 140], [11/2014](#) --> **ZOOM P. 13**

Portail des données de l'ADEUS Quelles attentes des partenaires ?

Dans un contexte de disponibilité des données en pleine évolution, l'ADEUS a entrepris, dès 2012, un projet de grande envergure d'un Portail interactif de ses données.

Il a comme objectif de répondre aux besoins de réalisation des travaux de son programme partenarial, mais également de faciliter l'accès pour ses partenaires aux indicateurs, analyses et tableaux de bord qu'elle produit.

Pour construire la réponse la plus adaptée à leurs besoins, des échanges ont été entrepris avec nos partenaires afin de pouvoir recueillir leurs attentes en la matière.

Ainsi, une enquête par questionnaire a été menée au courant de l'été 2014. Les constats principaux sont les suivants :

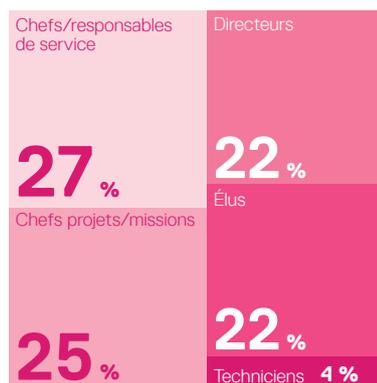
- * Besoins importants chez les trois quarts de nos partenaires de faire évoluer leur pratique en termes d'organisation et d'usage des données (organisation interne, construction de nouveaux indicateurs, etc.).
- * Des échanges d'ores et déjà intenses avec l'ADEUS avec près des trois quarts des partenaires répondants qui ont avec elle une relation suivie en matière de données.
- * Les attentes vis-à-vis du PDA sont clairement affirmées, avec les deux tiers des partenaires qui le considèrent comme « très utile ».
- * En contenu, les besoins exprimés portent essentiellement sur l'accès à des indicateurs cartographiés et de tableaux de bord multithématiques.
- * Quasi plébiscite d'une vision à échelle régionale, voire à l'échelle de la Grande Région Est.

En résumé, beaucoup de convergences sont à noter dans les attentes des partenaires. Les quelques différences concernent le format de restitution des analyses ou bien les échelles de représentation des données.

Mais la manière dont le PDA est conçu et construit, et la souplesse des outils choisis, devraient pouvoir répondre à la plupart des besoins.

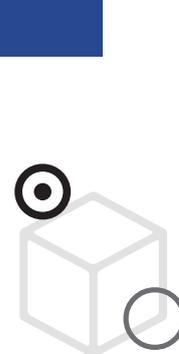
Partenaires répondants selon la fonction

source : enquête ADEUS 2014



Type d'échange avec les partenaires

source : enquête ADEUS 2014



L'Observatoire local des loyers

Vers une meilleure connaissance du marché locatif privé

Sur une période récente, la crise nationale du logement a largement rattrapé le Bas-Rhin. Les volumes de logements, tant commencés que vendus, continuent de chuter. Cependant, la contraction de l'activité n'affecte pas dans les mêmes proportions les prix des logements, qui font preuve d'une certaine rigidité. Cela se vérifie tant à la vente qu'à la location.

Ainsi, selon les résultats de la dernière enquête réalisée par l'ADEUS début 2014 pour l'agglomération strasbourgeoise (Enquête loyers, selon méthodologie nationale OLAP), l'année 2013 a été marquée par la poursuite de la hausse globale des loyers, à un rythme néanmoins plus modéré que les augmentations connues encore il y a une dizaine d'années. Cette tendance vaut d'ailleurs pour l'ensemble du territoire national.

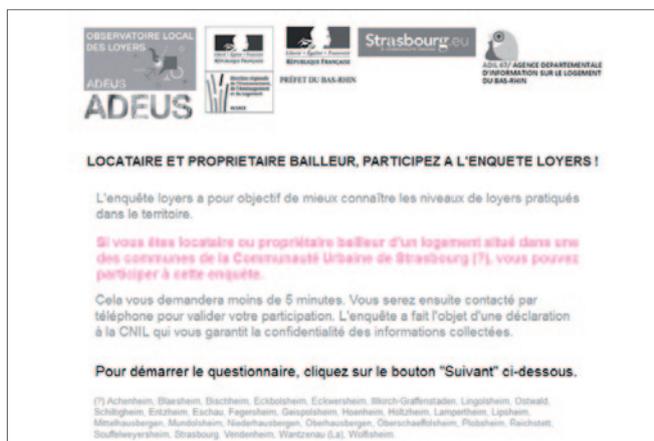
De fait, les difficultés pour les ménages à accéder à un logement qui réponde à leurs besoins et leurs capacités financières sont croissantes : l'écart entre offre et besoins se creuse encore un peu plus et annonce la multiplication des situations de vulnérabilité et de précarité des ménages bas-rhinois.

Dans ce contexte morose où l'économie française peine à se rétablir (notamment un nombre de chômeurs en augmentation) et qui met à mal la solvabilité de bien des ménages, une meilleure connaissance des prix pratiqués sur un territoire, prix de vente et prix de location dans le privé comme dans le public, prend tout son sens.

Aussi, soucieux d'améliorer plus encore la connaissance du parc locatif privé, en disposant d'informations complètes et homogènes sur l'ensemble du territoire national, le Ministère du Logement a souhaité faire évoluer le dispositif d'observation et mettre en place progressivement un réseau national d'observatoires des loyers dès 2013. L'ADEUS s'est engagée dès la phase d'expérimentation pour le compte de l'ensemble de ses partenaires dans la mise en place de ce nouveau dispositif. L'Observatoire local des loyers (OLL) qui est mis en place sur l'agglomération strasbourgeoise permettra à terme, outre l'amélioration des connaissances, de pouvoir cibler plus finement les politiques publiques de logement, à la fois au niveau national comme au niveau local.

L'observatoire local des loyers : utilisation des nouvelles technologies pour le recrutement de participants

source ADEUS



Indicateur n° 69 à télécharger sur :
www.adeus.org/productions/les-indicateurs-de-ladeus-ndeq69-habitat

Notes n° 130 et 137 à télécharger sur :
www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeq130-habitat
www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeq137-habitat



Enquête Ménages Déplacements

Enjeux territoriaux à la lumière des pratiques individuelles de déplacement

L'Enquête Ménages Déplacements (EMD) constitue une base d'analyse indispensable pour éclairer les enjeux de la mobilité d'aujourd'hui, soit directement sur les questions liées aux politiques des déplacements, soit, plus indirectement, sur des questions d'aménagement et de fonctionnement du territoire.

Sur le champ des pratiques de déplacements, les travaux réalisés mettent en lumière des marges de manœuvre importantes de report depuis la voiture vers d'autres modes dans la proximité. Dans le cœur d'agglomération, la forte pression existante sur l'usage de la voiture a conduit les ménages à changer massivement leurs pratiques de déplacements en faveur des modes actifs et des transports collectifs. En revanche, beaucoup reste à faire dans les autres parties du territoire et les moyens de cette transition vers les modes de proximité restent à inventer.

Les travaux réalisés depuis 2009 ont par ailleurs montré que la part majeure des distances parcourues en voiture l'est sur des parcours pour lesquels des alternatives en transport collectif existent aujourd'hui. Néanmoins, l'évolution des finances locales et nationales, le contexte de ralentissement économique et l'explosion de la demande ces quinze dernières années réduisent considérablement les marges de manœuvre pour organiser un report modal important vers les transports collectifs à court terme.

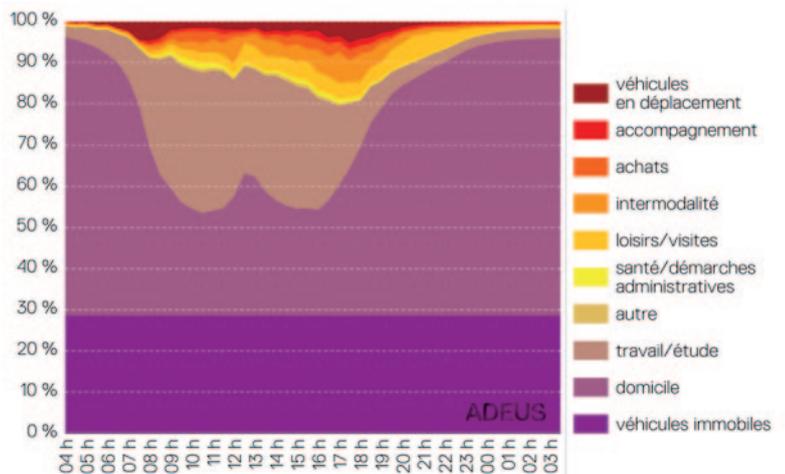
A plus long terme, les analyses réalisées indiquent que les réponses aux enjeux posés, qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux, n'appartiennent que partiellement au champ des politiques de déplacements. Les politiques liées à l'aménagement du territoire, et tout particulièrement celles définissant et accompagnant les politiques du logement et du développement économique, constituent des leviers indispensables pour accompagner une évolution du fonctionnement du territoire vers une dépendance moins forte à l'énergie.

Si les éclairages structurels apportés par l'ensemble des analyses resteront valables encore quelques années, d'autres plus conjoncturels (notamment liés à la crise) nécessiteront une nouvelle enquête pour en tirer toutes les conséquences.

Notes issues de l'EMD à télécharger sur : www.adeus.org/productions?ty=les-notes-de-l-adeus

Localisation des voitures selon leur motif d'usage au fil de la journée

source EMD 2009



Transition énergétique sur l'aire du SCOTERS Les îlots de fraîcheur dans la ville

Le remplacement des sols végétalisés et perméables par des bâtiments et des revêtements imperméables qui stockent la chaleur, cumulé aux activités humaines génératrices de chaleur, crée un micro-climat dans les villes, où les températures près du sol sont généralement plus chaudes dans le centre qu'en périphérie. Ce phénomène d'« îlot de chaleur », qui est encore peu étudié, permet d'affiner la connaissance du fonctionnement climatique et énergétique des villes.

Dans le cadre de la plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires de l'ADEUS, un travail d'exploitation d'images satellitaires de la NASA a été amorcé en ce sens. Ces images ouvrent un champ important d'investigation, tant sur les questions énergétiques (pertes d'énergie, besoins en climatisation) que sur les enjeux d'adaptation au changement climatique (confort estival, gestion des eaux pluviales).

L'analyse de l'image du 14 juillet 2013 (satellite Landsat) montre une corrélation très forte entre l'occupation du sol et les écarts de température de surface observés. Plus les espaces sont denses et imperméables (tissu urbain, zones d'activités), plus la température de surface augmente. À l'inverse, les espaces végétaux, associés ou non à un cours d'eau, se réchauffent moins vite que les surfaces imperméables. Ils se maintiennent à une température de surface relativement fraîche, et constituent des puits de fraîcheur dans le tissu urbain. Les cours d'eau en zone urbaine génèrent des « couloirs de fraîcheur » qui bénéficient aux habitations situées à proximité. Des écarts de plus de 10°C sont observés entre des espaces imperméables et des espaces naturels alentour.

Penser les villes au prisme de l'énergie consiste à réinterroger le fonctionnement urbain global au regard de ses ressources. La présence du végétal en milieu urbain permet à la fois de construire une ville pour ses usagers et d'optimiser l'usage des ressources naturelles (organisation de la densité, réduction des consommations d'énergie...). Ces travaux exploratoires préfigurent de nouveaux outils pour l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme, d'une part pour quantifier et qualifier ces îlots de chaleur, et d'autre part pour mieux comprendre la contribution du végétal en milieu urbain.

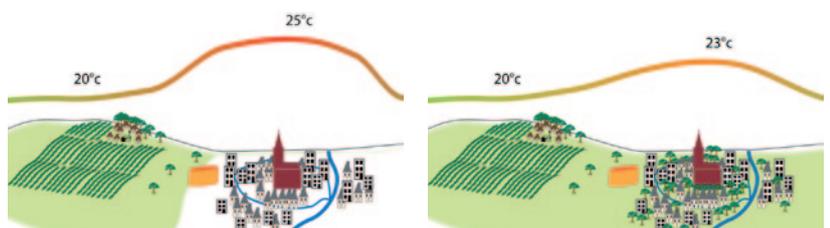
Note n° 140 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg140-environnement



Les espaces végétalisés diminuent l'effet d'îlot de chaleur urbain

sources : ADEUS, Tsoumarakis et al. 2008



Les Rencontres de l'ADEUS La place des ports, celle du numérique

En 2014, l'ADEUS a mené ses cycles de Rencontres afin d'éclairer des thématiques liées aux enjeux que représentent les territoires métropolitains transfrontaliers. Ces événements ont été organisés avec des organismes associés à l'Agence.

En voici les principaux enseignements :

La contamination numérique : pensée, mode de vie, gouvernance avec Bernard Stiegler : déchiffrer les enjeux du numérique pour notre société et rendre lisible les métamorphoses en cours, c'est-à-dire des façons de penser de l'économie, de la démocratie, de la gouvernance des territoires, mais aussi de l'émergence des nouveaux contrôles à l'échelle de réseaux mondialisés.

Territoires en transition : convoquer le numérique comme levier politique avec Valérie Peugeot : les mêmes technologies peuvent servir à libérer ou à surveiller, à coopérer ou à rivaliser, à partager ou à exclure. Pour faire du numérique un véritable objet politique et non la simple résultante de choix industriels ou techniques, le mouvement des biens communs trace une voie.

Les ports, facteurs clés pour l'industrie et la logistique avec le Dr. Jérôme VERNY : analyser l'influence des activités de transport et de logistique sur le développement et/ou la réorganisation des clusters industrialo-portuaires fluviaux. L'intensification de la relation entre les ports et les activités logistiques peut être un levier de renforcement de la compétitivité des territoires.

Quelle philosophie pour des mobilités urbaines métropolitaines ? avec Alfred PETER : le projet urbain associé au tramway de Strasbourg : de la mobilité en ville à la métropole des mobilités – et comment permettre « plus de mobilité avec moins d'infrastructures ».

Les partenariats ont été menés avec :

- ↳ L'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM)
- ↳ Le Port autonome de Strasbourg (PAS)
- ↳ La Compagnie des transports strasbourgeois (CTS)
- ↳ L'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS)
- ↳ Le Laboratoire de recherche Architecture, morphologie, morphogénèse urbaine et projet (AMUP) de l'ENSAS et l'INSA

Les conférenciers



Cycle « Numérique : enjeux de métamorphose des territoires »

Bernard STIEGLER, Philosophe, Directeur de l'Institut de recherche et d'innovation au Centre Pompidou, Président de l'association Ars Industrialis

Valérie PEUGEOT, Chercheur à Orange Labs, Présidente de l'association Vecam, Vice-présidente du Conseil national du numérique



Cycle « Ports : enjeux économiques et territoriaux »

Dr. Jérôme VERNY, Fondateur et directeur de l'institut de recherche en transport international MOBIS, Docteur en transport et logistique (Université de Lille), Ingénieur transport diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de l'École Supérieure des Transports (Paris)



1994-2014 : vingt ans de tramway strasbourgeois...

Alfred PETER, Urbaniste et Paysagiste, Maître d'oeuvre depuis vingt ans des aménagements urbains liés au tramway de Strasbourg

Tous les actes et toutes les vidéos des rencontres sont consultables sur : www.adeus.org/productions

Séminaire national « 8 dispositifs innovants pour des PLUi qui ont de L'ALUR »

Les mutations sociétales nous incitent à produire des documents susceptibles de s'adapter à leurs effets sur nos territoires : métropolisation, modes de vie, vulnérabilités environnementales, modèles économiques... C'est le sens des incitations législatives au passage en PLUi, instaurant l'échelle intercommunale comme celle permettant aux élus de mieux faire face ensemble à des risques et opportunités émergents, qu'ils ne sauraient aborder chacun dans leur commune.

Le PLUi traduit, à cet effet, le **contrat politique** entre élus d'une intercommunalité et le contrat social de ces élus passé avec les citoyens, autour des modalités du vivre ensemble. Il détermine également le **contrat avec les acteurs** de la fabrication du territoire, par le cadre donné à l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ainsi, ces deux piliers du PLUi, mis face à face, donnent le sens et les moyens pour un développement durable du territoire.

Ce séminaire a engagé le débat entre élus et praticiens autour de retours d'expérimentations sur des dispositifs clés :

- Quelles bases de dialogue pour un contrat politique entre maires d'une métropole ?
- Un dispositif pour la conciliation du projet communal avec le projet intercommunal
- La prise en compte de la transversalité
- Le débat autour des alternatives de développement à partir de grands scénarios
- La clarté des fins et la souplesse des moyens : ce que permet la loi en termes de limitation de la règle et sous quelles conditions
- Le dispositif de médiation comme garantie de la négociation instructeur-demandeur
- Les processus pour faciliter la continuité du projet jusqu'à sa mise en œuvre.

« Le PLUi doit être un projet partagé, avec une vision équilibrée du territoire. C'est un projet politique avant tout. C'est un projet de vivre ensemble, auquel il est essentiel d'associer l'ensemble des parties prenantes : élus, techniciens, citoyens, mais aussi de nombreux autres acteurs qui feront vivre le PLU, PLH ou PDU. »

Robert Herrmann

Actes du séminaire à télécharger sur :

www.adeus.org/productions?ty=les-actes-de-l-adeus

Ce séminaire a été co-organisé par l'ADEUS, la FNAU - Fédération nationale des agences d'urbanisme et le Club PLUi/DREAL Alsace.

Discours introductif : **Robert HERRMANN**, Président de l'ADEUS.

Discours de clôture : **Philippe SCHMIT**, Délégué général adjoint, Assemblée des Communautés de France et **Jean ROTTNER**, Président de la FNAU.

Les grands témoins :

Robert HERRMANN, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

Yves BUR, Vice-Président en charge du PLUi, Communauté urbaine de Strasbourg, Maire de Lingolsheim,

Laure Agnès CARADEC, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme, Communauté urbaine Marseille Provence Métropole,

Richard LLUNG, Vice-Président en charge de l'urbanisme réglementaire, Grand Lyon,

Jean-Michel MAGNIER, Vice-Président de la Communauté de communes du Bernavillois, Maire de Beaumetz,

Jean-Lucien NETZER, Vice-Président de la Communauté de communes de Bischwiller, Maire de Bischwiller, Professeur des universités

Des élus de Bordeaux et Toulouse étaient également engagés, mais empêchés par une grève d'avion :

Annette LAIGNEAU, Adjointe au maire en charge de l'urbanisme, Présidente de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire urbaine

Jacques MANGON, Vice-Président en charge de l'urbanisme, Communauté urbaine de Bordeaux.





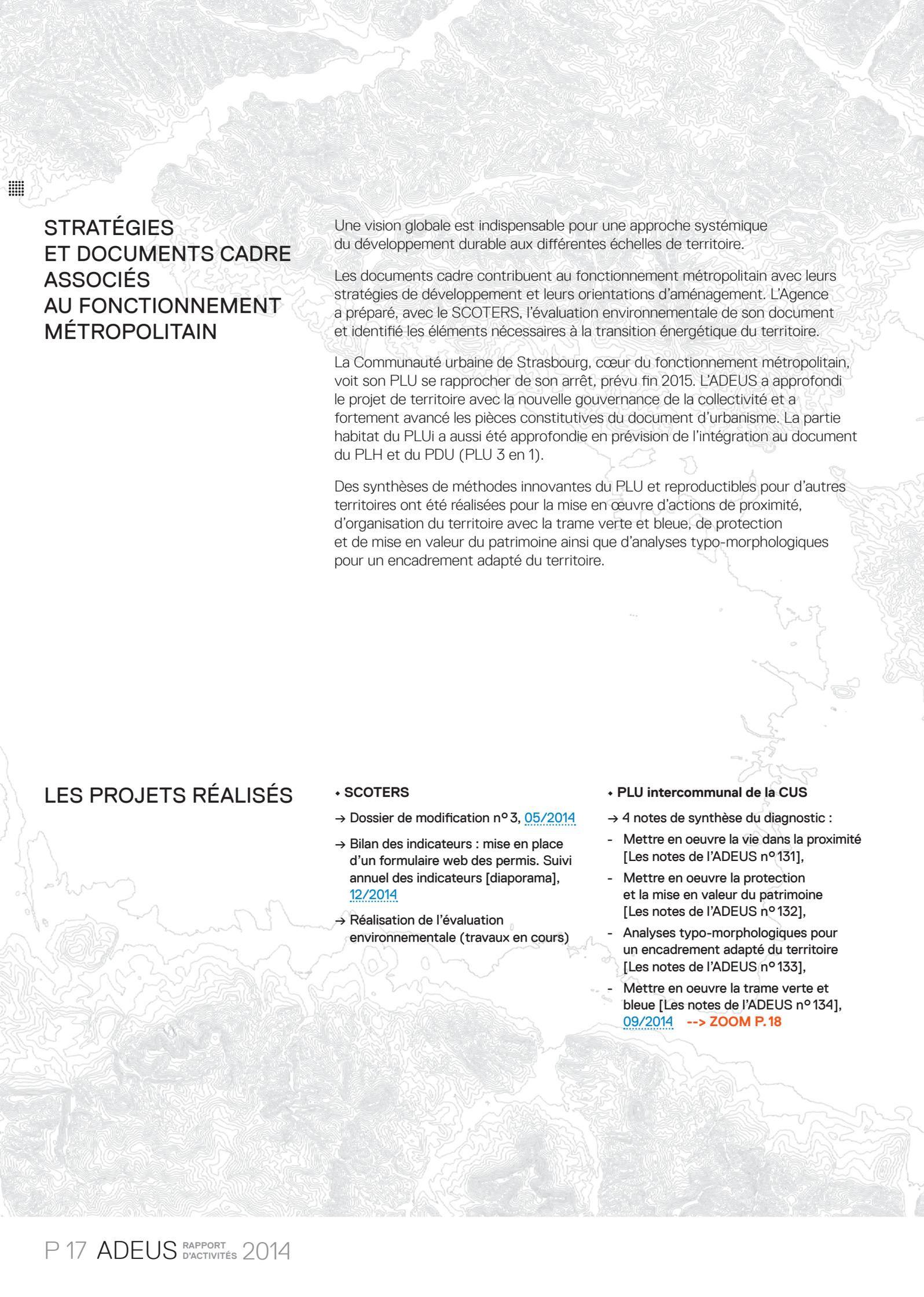
AXE 2 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

*
*
La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire. Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement du coeur de la région métropolitaine et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Cette lisibilité doit permettre de penser le fonctionnement métropolitain en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale, de concertation...



STRATÉGIES ET DOCUMENTS CADRE ASSOCIÉS AU FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

Une vision globale est indispensable pour une approche systémique du développement durable aux différentes échelles de territoire.

Les documents cadre contribuent au fonctionnement métropolitain avec leurs stratégies de développement et leurs orientations d'aménagement. L'Agence a préparé, avec le SCOTERS, l'évaluation environnementale de son document et identifié les éléments nécessaires à la transition énergétique du territoire.

La Communauté urbaine de Strasbourg, cœur du fonctionnement métropolitain, voit son PLU se rapprocher de son arrêt, prévu fin 2015. L'ADEUS a approfondi le projet de territoire avec la nouvelle gouvernance de la collectivité et a fortement avancé les pièces constitutives du document d'urbanisme. La partie habitat du PLUi a aussi été approfondie en prévision de l'intégration au document du PLH et du PDU (PLU 3 en 1).

Des synthèses de méthodes innovantes du PLU et reproductibles pour d'autres territoires ont été réalisées pour la mise en œuvre d'actions de proximité, d'organisation du territoire avec la trame verte et bleue, de protection et de mise en valeur du patrimoine ainsi que d'analyses typo-morphologiques pour un encadrement adapté du territoire.

LES PROJETS RÉALISÉS

♦ SCOTERS

- Dossier de modification n° 3, [05/2014](#)
- Bilan des indicateurs : mise en place d'un formulaire web des permis. Suivi annuel des indicateurs [diaporama], [12/2014](#)
- Réalisation de l'évaluation environnementale (travaux en cours)

♦ PLU intercommunal de la CUS

- 4 notes de synthèse du diagnostic :
 - Mettre en oeuvre la vie dans la proximité [Les notes de l'ADEUS n°131],
 - Mettre en oeuvre la protection et la mise en valeur du patrimoine [Les notes de l'ADEUS n°132],
 - Analyses typo-morphologiques pour un encadrement adapté du territoire [Les notes de l'ADEUS n°133],
 - Mettre en oeuvre la trame verte et bleue [Les notes de l'ADEUS n°134], [09/2014](#) --> ZOOM P.18

Plan Local d'Urbanisme de la Communauté urbaine de Strasbourg Prise en compte de sujets complexes

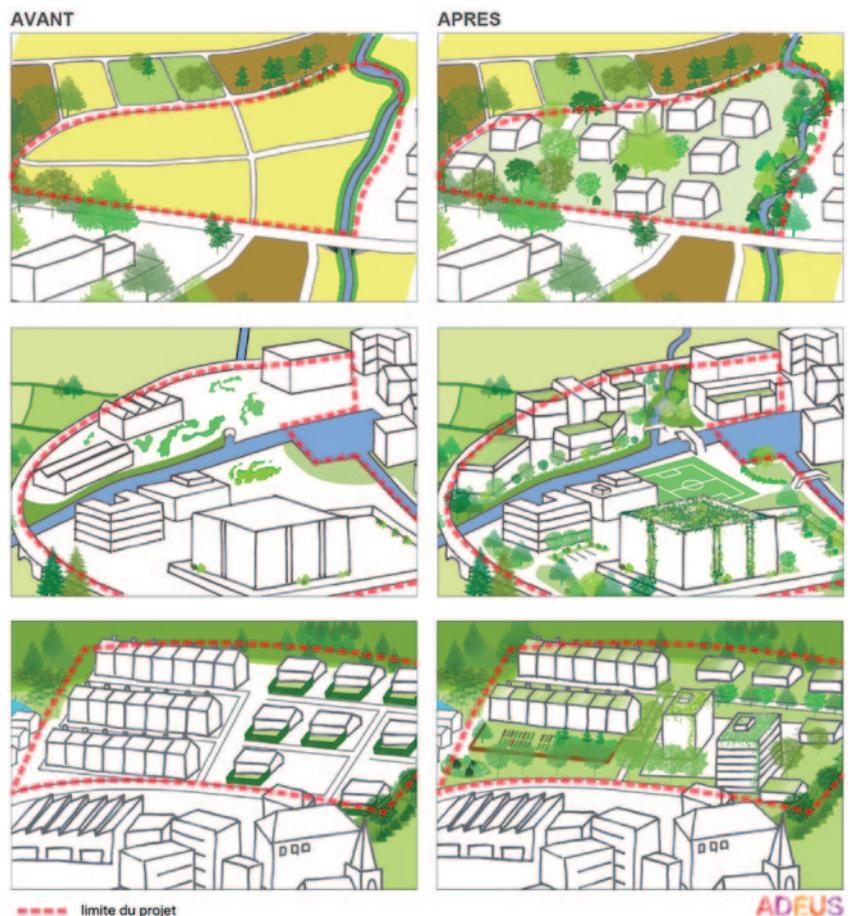
Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme de la Communauté urbaine de Strasbourg, l'année 2014 a été principalement centrée sur la traduction du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) à travers les principaux outils disponibles que sont notamment le règlement (écrit et graphique) et les orientations d'aménagements et de programmation.

Sur les questions de proximité, de valorisation du patrimoine, de trame verte et bleue (TVB) et sur la typo-morphologie, l'ADEUS a élaboré des notes de synthèse illustrant la manière de prendre en compte ces problématiques dans un document d'urbanisme. Ces notes, valorisant les travaux réalisés par l'ADEUS tout au long du dossier, permettent de faciliter les débats et l'émergence de consensus, mais aussi de partager une culture commune tant sur les objectifs à atteindre que sur les moyens d'y parvenir.

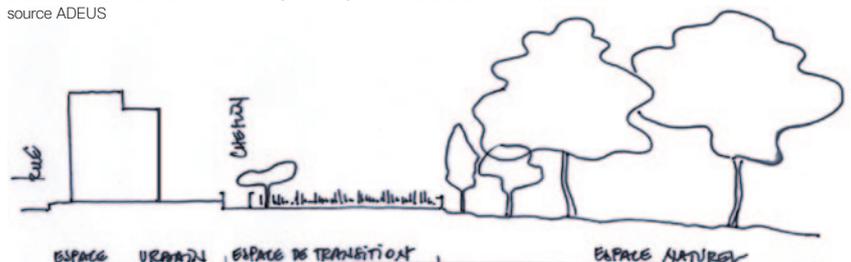
Par exemple, mettre en œuvre la trame verte et bleue a pour premier objectif d'enrayer la perte de biodiversité et se traduit dans le PADD par des orientations visant la protection des espaces naturels et des espèces remarquables, mais aussi la mise en réseau de ces espaces à toutes les échelles, ainsi que le développement de la nature en ville sous toutes ses formes.

La mise en œuvre d'un PLU se fait avec deux grands types d'outils. D'une part le règlement, qui prend une forme écrite et graphique, et d'autre part les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Le règlement, dans sa partie écrite, permet de traduire en règle d'urbanisme un projet sur un tissu urbain donné et, dans sa forme graphique (zonage), définit les espaces d'application des règles écrites et complète celles-ci à l'aide d'outils graphiques. Les OAP définissent des principes d'aménagement souhaités (au-delà des seuls aspects réglementaires) et peuvent se décliner par secteur ou par thématique.

Augmenter la nature en ville : exemple de préconisation dans une OAP.
source ADEUS



Gérer les transitions : exemple de préconisation dans une OAP.
source ADEUS



ZOOM SUR

Dans le règlement graphique, les orientations du PADD se déclinent en définissant les zones naturelles où la constructibilité sera limitée, et plus généralement, en équilibrant zones urbaines, naturelles et agricoles. A une échelle plus fine, il est également possible de mettre en place des espaces boisés classés, des espaces contribuant aux continuités écologiques, des marges de recul des constructions par rapport aux éléments de la trame verte et bleue, mais aussi de préserver les éléments de patrimoine végétal faisant l'identité d'un lieu.

Ces orientations se déclinent également dans le règlement écrit, d'abord en définissant les occupations du sol interdites (ou soumises à conditions particulières), ce qui s'applique autant aux zones naturelles et agricoles dont la constructibilité peut être limitée au maximum lorsque les enjeux le justifient, qu'à certains tramages graphiques (notamment les marges de recul). Elles se traduisent également en définissant l'implantation des constructions pour établir un espace de transition entre urbanisation et espace naturel, ou en fixant des prescriptions en matière de clôtures pour garantir la « transparence » permettant le déplacement de la petite faune. Au-delà des modalités de construction, le règlement d'urbanisme permet d'intervenir sur les espaces laissés libres et les plantations indispensables pour garantir une augmentation du taux de végétal à la parcelle. Il intervient notamment sur le pourcentage d'espaces de pleine terre, le nombre d'arbres exigés sur la parcelle et le type de plantations exigées (espaces verts en pleine terre, espaces verts sur dalle, toiture végétalisée...).

Enfin, les orientations du PADD se déclinent à travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et notamment une OAP spécifique à la trame verte et bleue qui édicte des principes plus qualitatifs, applicables sur l'ensemble du territoire, comme l'affirmation des projets urbains comme élément de création de nature en ville, le maintien ou la restauration de la perméabilité des sols en bordure des cours d'eau, la création d'espaces favorables à la faune dans le bâti et les espaces libres, etc.

Exemple d'intégration graphique possible de la TVB dans le règlement et les OAP d'un PLU

source ADEUS



Les zooms réalisés

source ADEUS



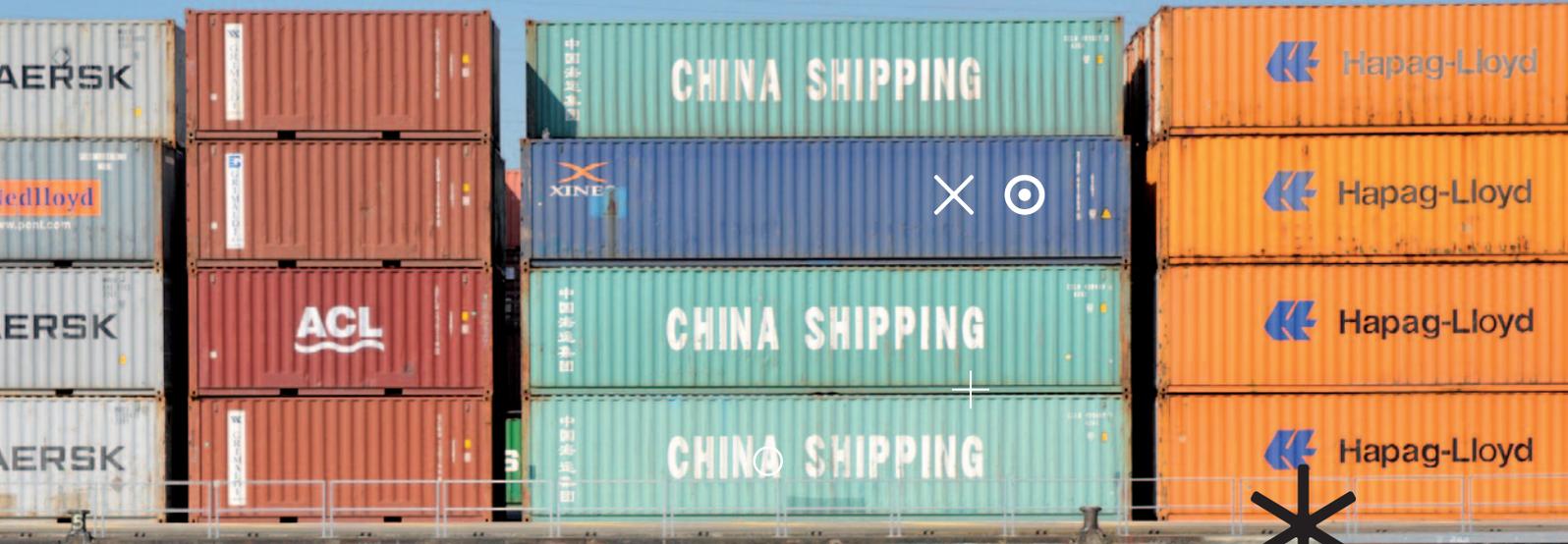
Notes n° 131, 132, 133 et 134 à télécharger sur :

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg131-planification

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg132-planification

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg133-planification

www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeg134-planification



AXE 3 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Le développement des territoires doit prendre en compte un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable et d'évolution des territoires liée aux réformes administratives.

Il intègre à la fois des acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...).

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de cette grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.

PROSPECTIVE

La démarche prospective de l'Agence, initiée en 2010, a en 2014 proposé des scénarios prospectifs territorialisés complétés par des indicateurs thématiques. Ces scénarios peuvent maintenant être utilisés comme outil de questionnement et de débat par les partenaires de l'Agence.

EURO-RÉGION ET TRANSFRONTALIER

En termes d'accessibilité, l'Agence a accompagné les acteurs du territoire dans le débat de l'aménagement du Grand contournement ouest (GCO) et de l'A35, en objectivant les données existantes concernant le fonctionnement du système routier métropolitain.

Le fonctionnement des territoires de l'Euro-région est aussi lié à ses ports, dont ceux de Strasbourg et de Kehl. L'Agence a préparé en 2014 trois scénarios de positionnement du Port autonome de Strasbourg, qu'elle a présentés dans un workshop avec les acteurs économiques pour faire émerger les enjeux de demain.

ARMATURE RÉGIONALE

Les travaux d'accompagnement de la plateforme PREFACE ont permis de finaliser les outils de suivi de la consommation foncière pour le Bas-Rhin. Les travaux sur les marchés fonciers ont été initiés avec une rencontre-débat en présence de Vincent RENARD.

DOCUMENTS CADRE HORS CUS

Les territoires de l'Euro-région se construisent avec les stratégies et les organisations de territoire proposées dans les documents cadre.

La révision du SCoTAN a été en grande partie finalisée en 2014, ainsi que son évaluation à six ans. L'élaboration du SCoT de la Bruche suit son cours, avant sa finalisation technique en 2015.

Le projet de territoire de la Communauté de communes de Bischwiller, tout comme celui de la CUS, a été approfondi avec la nouvelle gouvernance. Son arrêt est prévu pour la fin 2015.

LES PROJETS RÉALISÉS

Prospective

→ Analyse du fonctionnement territorial régional et options prospectives [diaporama], [10/2014](#) --> **ZOOM P.23**

Euro-région et transfrontalier

→ Ports de Strasbourg et de Kehl : diagnostic emploi et ressources humaines dans les zones industrielles portuaires (démarche GPECT) [synthèse], [09/2014](#)

→ Workshop portuaire : collectivités et enjeux portuaires [diaporama], [07/2014](#) --> **ZOOM P.22**

→ GCO, A35, quels défis ? [diaporama], [10/2014](#)

Armature régionale

→ Appel à projets de la Stratégie nationale pour la biodiversité : élaboration de trames vertes et bleues urbaines [dépliant + 6 fiches], [02/2014](#)

Documents cadre hors CUS

→ SCoT de la Bruche : rédaction de 3 documents intermédiaires

→ PLUi de Bischwiller : constitution du dossier pour arrêt en 2015

→ Révision du SCoT de l'Alsace du nord (SCoTAN) : constitution du dossier pour arrêt en 2015. Suivi des orientations du SCoTAN 2014 [note], [10/2014](#)

→ PLU de Haguenau : modification n°1 approuvée, [09/2014](#)

→ PLH de Haguenau : suivi de la production de logements [Les notes de l'ADEUS n°145], [12/2014](#)

Enjeux pour le Port autonome de Strasbourg et développement des territoires portuaires

Outil au service du développement économique du territoire, le Port autonome de Strasbourg est porteur de projets à différentes échelles : ces projets transforment durablement le territoire portuaire de la zone centrale du port à son arrière-pays régional.

Quels sont les meilleurs choix pour le port, la ville, les habitants, les entreprises, les collectivités et plus largement les territoires ? Un workshop, réalisé en juillet de cette année, a permis de clarifier les enjeux, de développer des réflexions ensemble et de faire émerger un dialogue constructif.

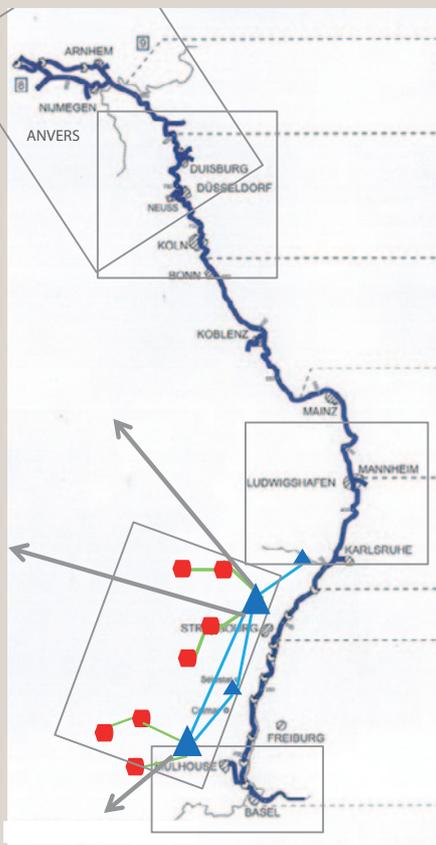
Trois scénarios contrastés ont permis d'intégrer des projets portuaires en cours et de mettre en exergue les enjeux des territoires gérés par différents acteurs. Parmi les projets, on peut citer la démarche de coopération entre les ports de l'espace rhénan sud, les corridors de transport à l'échelle européenne ou encore, à l'échelle locale, le schéma d'urbanisation des deux rives du Rhin.

En parallèle ont été menés cette année des travaux à l'échelle de la zone portuaire sur les thématiques port-nature et port-ville ; ils seront poursuivis à une échelle plus fine et finalisés en 2015.

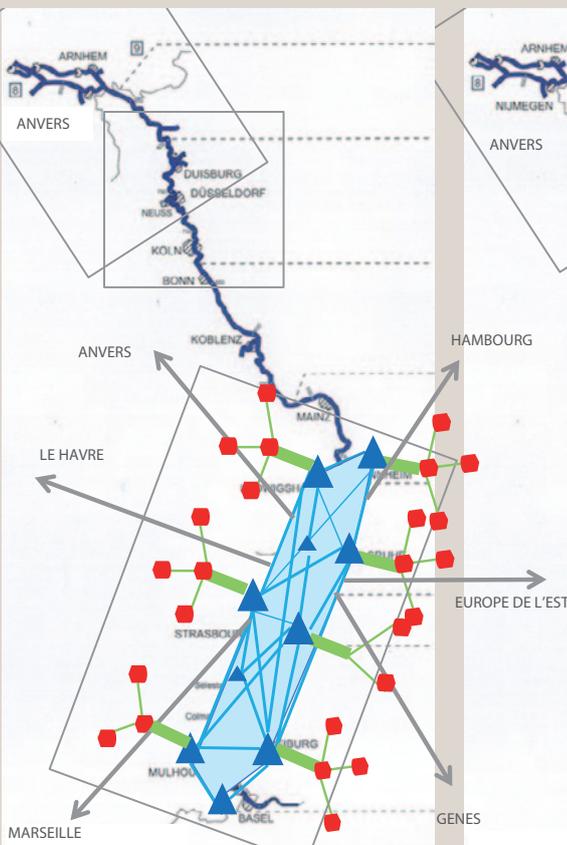
Dimension Villes et territoires n° 69 à télécharger sur : www.adeus.org/productions/dimension-villes-territoires-ndeg69

Scénarios de positionnement portuaire - source : FLUIDE

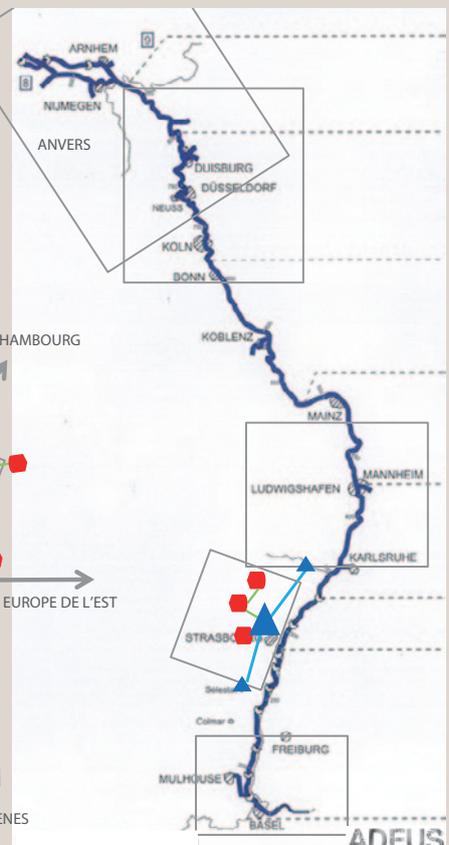
« Le PAS au service de l'industrie alsacienne »



« Le Rhin fait lien : le HUB du Rhin supérieur »



« Le PAS, interface des synergies durables »



- ▲ port principal
- ▲ port annexe du PAS
- territoire de coopération
- ▲ territoire portuaire et acteurs impliqués (ambition et nature de coopération)
- relation fonctionnelle du port (ports hinterland, services et inter-modalité)
- lien ferroviaire performant à grande distance

Prospective

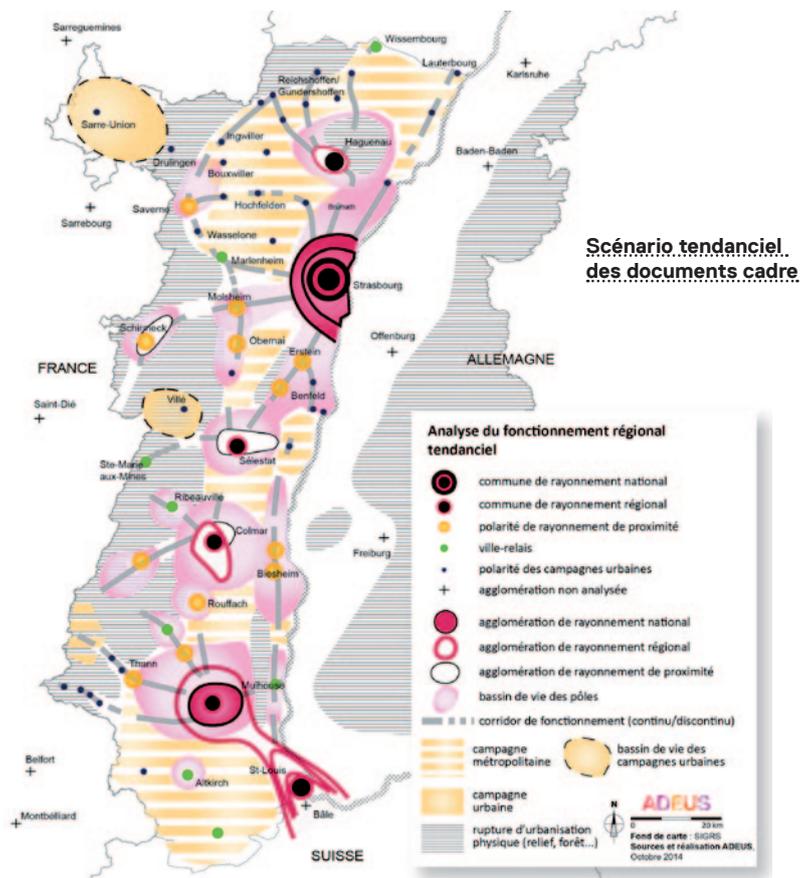
Traductions territoriales sur la base de l'analyse du fonctionnement régional

La démarche prospective ADEUS est engagée depuis 2010 avec comme objectif d'éclairer les politiques publiques. Pour ce faire, elle met en lumière les enjeux relatifs à l'évolution du territoire, elle identifie les marges de manœuvre qui existent pour intervenir sur ces évolutions et elle facilite le partage de ces enjeux grâce à des traductions territoriales appropriables.

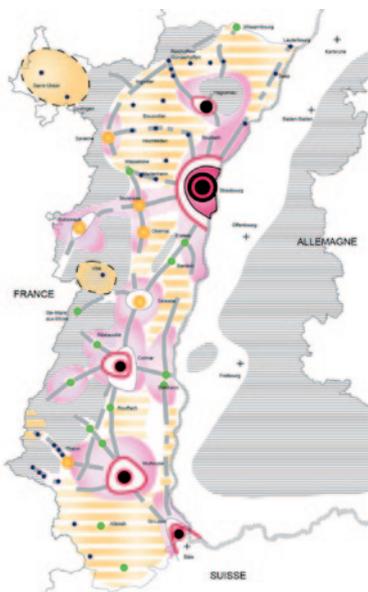
Les travaux de prospective 2014 ont eu pour objet de territorialiser finement les grands scénarios de prospective à partir notamment d'indicateurs, en les confrontant au fonctionnement du territoire actuel, caractérisé par l'évolution des liens d'interdépendance entre les communes.

Un outil de territorialisation de scénarios prospectifs avec indicateurs a été développé et testé sur les quatre scénarios prospectifs de l'Agence. Ces scénarios territorialisés sur les bases des scénarios co-construits avec les partenaires en 2011 permettront d'engager des débats avec les décideurs publics début 2015. L'outil pourra également être adapté à des scénarios décidés par des partenaires spécifiques.

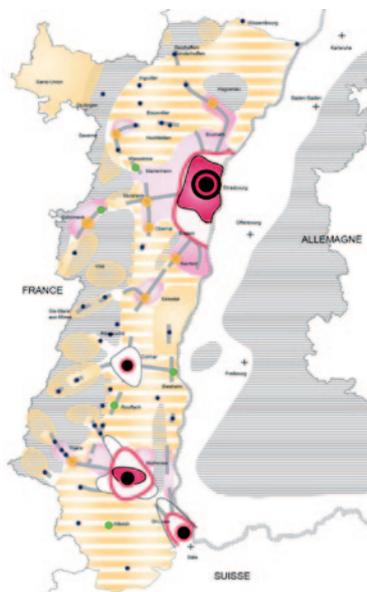
Note 138 à télécharger sur : www.adeus.org/productions/les-notes-de-ladeus-ndeq138-prospective



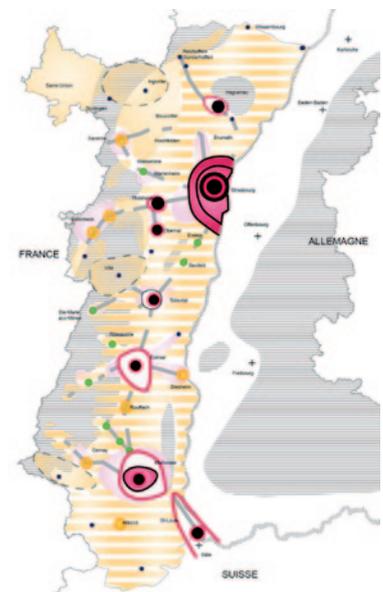
Situation actuelle



Scénario high-tech



Scénario réseau



AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS



L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et de projet de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...

Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents cadre.

EXPÉRIMENTATIONS, INGENIERIE TERRITORIALE ET DE PROJETS



En 2014, l'Agence a finalisé une démarche de trois années d'éclairage autour de l'axe TSPO Wasselonne-Strasbourg sur la valorisation du foncier autour des gares.

Une démarche de deux années sur les lisières urbaines a aussi été finalisée en 2014. Elle a abouti sur des typologies d'espaces, entre l'espace urbain et l'espace naturel, ainsi que sur des propositions de gestion de ces espaces et de préconisation d'aménagement pour les documents cadre.

La plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires a été lancée en décembre avec les partenaires énergétiques du Réseau GDS et du Groupe ES, avec l'appui du Groupe Caisse des Dépôts. Les élus du Syndicat mixte du SCOTERS se sont portés volontaires pour cette démarche pilote unique en France, qui contribuera à une planification énergétique de leur territoire.

L'ADEUS est aussi impliquée dans le développement des méthodes. Elle continue d'enrichir sur le droit en urbanisme avec la FNAU et en fait bénéficier ses partenaires, en introduisant les éléments des nouvelles évolutions dans l'élaboration des politiques publiques et des documents cadre.

LES PROJETS RÉALISÉS

Expérimentations

- Emergence de projet et préconisations pour la proximité [diaporama], [10/2014](#)
- La compréhension et l'intégration des questions écologiques dans les documents d'urbanisme (Trame verte et bleue - fiche n° 11 : Comment intégrer les zones humides dans les documents d'urbanisme ?) [Les expertises de l'ADEUS], [11/2014](#)
- TSPO Wasselonne-Strasbourg : analyse des potentiels de développement et de constructibilité avec application communale [Les expertises de l'ADEUS], [12/2014](#)

→ Lisières urbaines : typologies et propositions de préconisations d'aménagement pour les documents cadre [Les expertises de l'ADEUS], [12/2014](#) --> **ZOOM P.26**

Groupes partenariaux

→ La plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires et premiers travaux sur le climat [diaporama], [10/2014](#) --> **ZOOM P.27**

Les lisières urbaines Un levier supplémentaire pour construire un territoire durable

Aujourd'hui, les aspirations fortes de nature en ville, les difficultés à faire accepter plus de densité, l'augmentation des contraintes liées aux protections environnementales créent de la confrontation entre développement urbain, agriculture et protection environnementale.

Le travail sur les lisières urbaines découle des nombreux travaux de l'ADEUS (Référentiel paysager du Bas-Rhin 2006-2013, prospective avec le concept de paysage/ressources) qui ont identifié à la fois le rôle de la trame verte et bleue et celui de l'interface « ville-nature » comme levier d'un territoire durable.

La question des lisières urbaines traite de l'espace de transition entre l'espace urbain et l'espace naturel ou agricole et vise à changer le rapport « ville-nature » de l'opposition à la mise en relation.

Définir les conditions pour créer une synergie « ville-nature » pose la question de la limite urbaine et de la vocation de l'interface.

Les premières analyses des typologies de lisières urbaines sur le territoire test de la vallée de la Bruche entre Strasbourg et Molsheim font apparaître des enjeux qui interrogent la stratégie d'organisation territoriale.

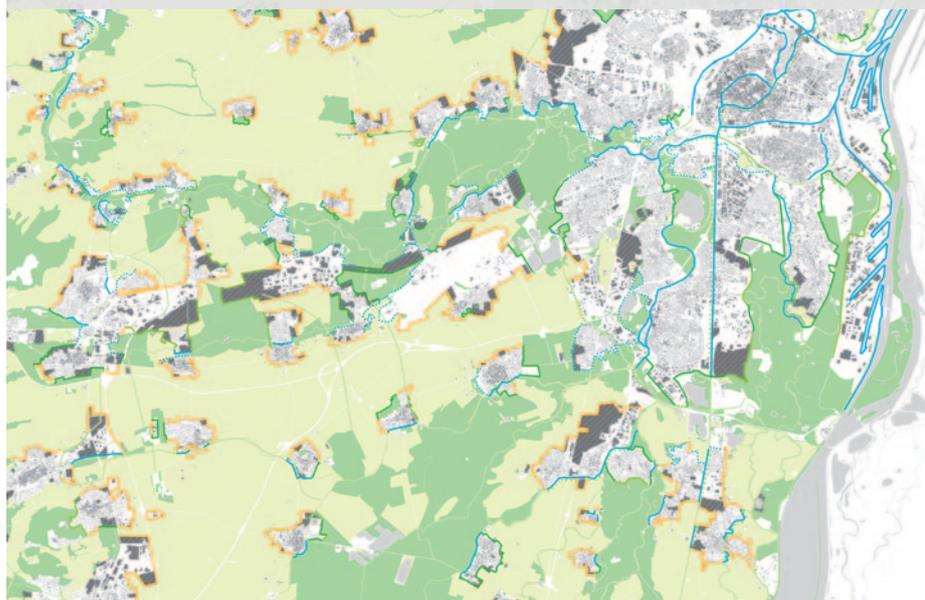
La fragilité des lisières urbaines au regard de l'espace agricole pose la question de la pérennité et de l'évolution des pratiques agricoles, ainsi que de l'image et l'identité des villages, dont la représentation est très forte à l'échelle de la région.

La prégnance de l'espace naturel au contact de la CUS identifie l'enjeu de fabriquer un réseau de lisières qui mette en relation espace urbain et naturel, en particulier quand des logiques de densification sont à l'œuvre.

Face aux enjeux identifiés, des préconisations destinées aux documents de planification sont déclinées afin d'adapter les lisières urbaines au contexte.

Présentation à télécharger sur : www.adeus.org/productions?ty=les-expertises-de-l-adeus

Les typologies de lisières urbaines : de Molsheim à Strasbourg



Synthèse des typologies de lisières urbaines

- charpente paysagère
- milieu agricole hors charpente paysagère
- ▨ zone à urbaniser

0 1 500 Mètres ADEUS
Sources : DREAL, SRCE, 2012 - ADEUS, BD POS PLU, 2013
Réalisation : ADEUS, Juillet 2014

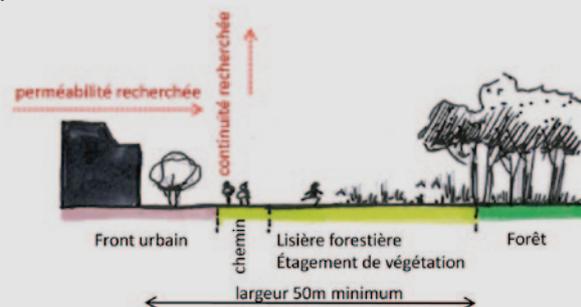
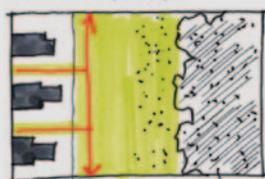
lisière urbaine au regard de la charpente paysagère :

- sans autre spécificité
- et :
- eau avec ou sans milieu inondable
- ... milieu inondable seul
- site écologique hyper sensible
- ... corridor écologique
- lisière urbaine au regard du milieu agricole sans autre spécificité

Les lisières urbaines au regard des massifs forestiers

source ADEUS

Schéma de principe



Plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires

Dans un contexte d'augmentation des coûts liés à l'énergie, l'épuisement des ressources fossiles, le renforcement des injonctions réglementaires, la précarité croissante des populations et les difficultés économiques, les collectivités doivent repenser l'organisation territoriale, la coordination des politiques publiques et la dynamique d'acteurs dans un projet de transition énergétique.

A la demande de ses membres, l'ADEUS anime une plateforme d'appui pour accompagner ses partenaires dans la construction d'un territoire qui réponde aux enjeux énergétiques à venir.

L'ADEUS est désignée comme un lieu de mutualisation de travaux entre énergéticiens, collectivités et urbanistes. Elle réunit des professionnels de la production et de la distribution d'énergie, de l'aménagement du territoire et de la planification, des élus en charge des politiques publiques, des spécialistes de l'environnement, de l'habitat, du transport de personnes et de marchandises, de l'économie...

Cette plateforme accompagne la construction d'une stratégie énergétique à décliner dans les politiques publiques et les documents cadre de planification (SCoT, PLU).

Les élus du Syndicat mixte du SCOTERS se sont portés volontaires pour une démarche pilote menant vers une planification énergétique sur leur territoire.

Durant trois ans, des travaux croisant les connaissances concernant l'énergie et l'urbanisme conduiront :

- à l'établissement d'un temps zéro, par l'analyse énergétique du territoire, la connaissance et la spatialisation de ces enjeux croisés ;
- puis à la construction d'outils, la modélisation des options, les scénarios, les leviers d'actions ;
- enfin, à une planification énergétique territoriale.

Au-delà, les perspectives s'ouvrent sur la préparation du suivi des questions énergétiques des territoires à travers un observatoire.

Le comité de pilotage, composé d'élus, de responsables de l'énergie (Réseau GDS, Groupe ES), de la Caisse des Dépôts et Consignations, des collectivités, du SCOTERS, du Port autonome de Strasbourg, de la DREAL, de l'ASPA, du Pôle de compétitivité Energivie, de l'ADEME et de l'ADEUS, a fixé les grandes orientations de travail de la plateforme.



Conférence de presse à l'occasion de la 2^{ème} réunion de la plateforme d'appui à la transition énergétique des territoires, en décembre 2014.



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE



L'ADEUS a continué en 2014 ses efforts dans l'adaptation de son organisation aux changements institutionnels et économiques.

2014 a été marquée par la réorganisation de ses bases de données et le développement de la troisième phase du Portail de Données de l'Agence à destination de ses partenaires, pour une opérabilité courant 2015, début 2016.

Ses moyens de partage et de communication ont aussi été enrichis par des compléments aux fonds photographique et vidéo, et un élargissement de sa base de diffusion à 10 000 contacts.

La veille documentaire, réorganisée, fait émerger les tendances en aménagement du territoire et les nouveaux processus et méthodes qui peuvent alimenter les travaux de l'Agence.

POSITIONNEMENT DE L'AGENCE

L'Agence est un outil d'accompagnement de ses membres, et notamment des collectivités, au monde qui change. Pour ce faire, elle produit du renouvellement et de l'innovation de méthodes, de la production de connaissances, ce qui permet l'adaptation de politiques publiques.

L'Agence intervient comme outil collectif agissant dans l'intérêt général. En 2014, les laboratoires du BETA (Emmanuel MULLER, de l'EPFL (Vincent KAUFMANN) et de l'IDDRI (Vincent RENARD) ont collaboré avec l'ADEUS, au service de tous les membres.

En 2014, le SCoT de l'Alsace Bossue, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Réseau GDS et le Groupe ES ont rejoint l'Agence en tant que membres et membres associés.

LES MOYENS DE PARTAGE ET DE COMMUNICATION

L'Agence a travaillé en 2014 sur une centaine de projets, produisant près de 100 livrables sous forme de groupes de travail, de notes, d'indicateurs, de diaporamas, d'expertises, d'actes, de vidéos... Les publications, une soixantaine environ, sont disponibles sur son site internet www.adeus.org.

LA MODERNISATION DES OUTILS

Lancé en 2012, le travail de restructuration, sur trois années, de ses bases de données, touche à sa fin. D'ici 2016, il rendra accessibles à ses partenaires, par requête, notamment tableaux de bord et analyses. En 2014, l'Agence a structuré l'ensemble de ses bases de données et préparé avec ses partenaires une enquête sur leurs attentes.

L'information nécessaire à la production des livrables a aussi été enrichie de documents et ouvrages que l'on retrouve dans son centre de documentation. Les équipes projet bénéficient aussi d'une photothèque accessible aux partenaires pour illustrer et vulgariser les analyses produites.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Rapport d'activités 2013 [versions française et allemande], [01/2014](#)
- Programme de travail partenarial 2014 [versions française et allemande], [01/2014](#)
- Fiches projet et tableau de suivi des projets de l'ADEUS (site extranet)
- 7 newsletter Adeus Info, www.adeus.org/newsletters
- Dépliant de communication de l'Agence, www.adeus.org/lagence/plaquette_ADEUS_2014_web.pdf
- Amélioration du site internet de l'ADEUS, www.adeus.org



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

*

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

*

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

MÉTHODE OU INGÉNIERIE

Etant donnés les besoins importants de ses membres, l'Agence concentre sa force de travail et son implication dans le programme partenarial : la part des contrats particuliers est limitée au suivi d'actions en cours et aux projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche-action.

En 2014, l'Agence a accompagné l'Association TGV-Est en assurant les activités de secrétariat général de l'association.

DOCUMENTS CADRE

Elle continue son accompagnement des élus de la Vallée de l'Alzette au Luxembourg, dans la mise en place et le suivi du Leitbild réalisé par l'ADEUS en 2013.

ÉCLAIRAGES

Enfin, l'Agence a réalisé l'enquête loyers et l'analyse des données récoltées sur le périmètre de la Communauté urbaine de Strasbourg.

LES PROJETS RÉALISÉS

Méthode ou ingénierie

→ Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est --> [ZOOM P.32](#)

Éclairages

→ Enquête loyers 2014 : réalisation d'une enquête visant à mesurer l'évolution des loyers dans la Communauté urbaine de Strasbourg, [04/2014](#)

La grande vitesse en tête, vingt années aux côtés de l'Association TGV Est-Européen

L'Association TGV Est Européen a été créée en 1990, à l'initiative de Catherine TRAUTMANN, alors Maire de Strasbourg et Présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg, avec comme objet de « promouvoir, en référence au protocole de La Rochelle du 22 mai 1992 entre les Etats français et allemand, la réalisation du TGV EST-Européen, [...], et de faire toute proposition visant à l'accélération de la réalisation de cette infrastructure et contribuant à une bonne insertion dans le réseau européen de train à grande vitesse ».

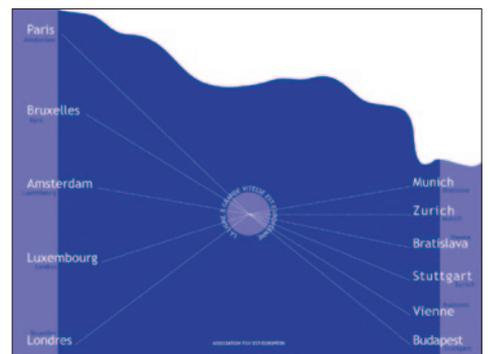
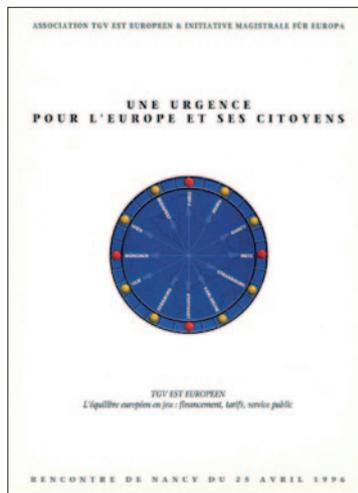
Sous la conduite des Présidents successifs (Catherine TRAUTMANN 1990-2002, Adrien ZELLER 2002-2003, Fabienne KELLER 2003-2009, Roland RIES depuis 2009), l'ADEUS a accompagné l'Association TGV Est-Européen depuis sa création à travers l'organisation et/ou l'accompagnement d'événements, de travaux d'étude, ainsi qu'en assurant les activités de secrétariat général de l'Association.

Durant les années 1990, l'Association a contribué à maintenir le projet de TGV Est-Européen à l'agenda politique national et européen. Son rôle a été crucial

pour préparer le positionnement commun des collectivités concernées par le projet face aux évolutions rencontrées par ce dernier, que ce soit du point de vue des options de tracé, des options techniques ou sur le champ du financement, en étant force de proposition face à l'Etat et à la SNCF. Ces années ont également vu le rapprochement avec l'Initiative Magistrale für Europa, association allemande poursuivant des objectifs similaires à ceux de l'Association TGV Est-Européen et présidée par la Maire de Karlsruhe. Ce rapprochement naturel a conduit les secrétariats de ces deux associations à travailler étroitement ensemble et unir leurs efforts pour faire pression simultanément sur les gouvernements français et allemand ainsi que sur les parlements nationaux, notamment dans le cadre de la révision des documents de programmation pluriannuelle. C'est aussi durant cette période qu'ont été arrêtées les clés de financement, à la fois entre les différentes régions concernées et à l'intérieur de ces régions, chacune ayant opté pour des modes de participation singuliers.

Documents de communication

source : Vent d'Est, Graffiti, TGV Est Européen, ADEUS



ZOOM SUR

Après la signature du plan de financement de la première phase en novembre 2000, l'Association, toujours en lien avec l'Initiative Magistrale für Europa, a concentré ses efforts sur la deuxième phase de la LGV Est-Européenne. La période des années 2000 a été celle de la construction de la première phase, achevée en 2006 et mise en service en juin 2007. Cette décennie a aussi été marquée par une collaboration accrue avec l'Initiative Magistrale für Europa, axée sur l'échelon européen qui, relativement distant sur la décennie précédente, est devenu alors un partenaire très présent, en particulier avec la mise en place par la Commission Européenne des coordonnateurs des projets prioritaires du réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Péter BALÁZS, le coordonnateur pour le projet prioritaire n° 17, l'axe ferroviaire Paris-Bratislava, dans lequel s'inscrivent les deux phases de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européenne, devient un pivot central entre les collectivités représentées par les deux associations, les états nationaux, les opérateurs et les gestionnaires de réseau. L'Association a organisé en mars 2006 une rencontre à l'Hôtel de Ville de Strasbourg qui marquera l'engagement réciproque des collectivités et des institutions européennes pour faire avancer les différents tronçons non encore financés sur l'axe Paris-Bratislava, dont la deuxième phase de la LGV Est. Cet engagement sera, du côté français, un des facteurs d'avancée du dossier de la deuxième phase de la LGV Est, et dans les autres pays d'un certain nombre d'autres projets d'infrastructure, dont notamment la liaison Stuttgart-Ulm en Allemagne, ou encore en Autriche, une partie de l'axe St-Pölten-Vienne.

La signature de la convention de financement de la deuxième phase de la LGV Est en septembre 2009 a marqué un tournant dans les actions de l'Association. La question qui devient alors prédominante est celle des dessertes. En effet, l'Association fait le constat que si globalement le service est au rendez-vous sur les liaisons nationales de façon satisfaisante, la perspective est moins positive sur le champ des liaisons internationales. Forte de ce constat, l'Association lance un travail sur la question spécifique des liaisons ferroviaires franco-allemandes, dont les conclusions ont été rendues en octobre 2013 à l'occasion de la tenue des instances de l'Association au Parlement Européen.

La mise en service du dernier tronçon du TGV-Est à grande vitesse est prévue pour avril 2016.

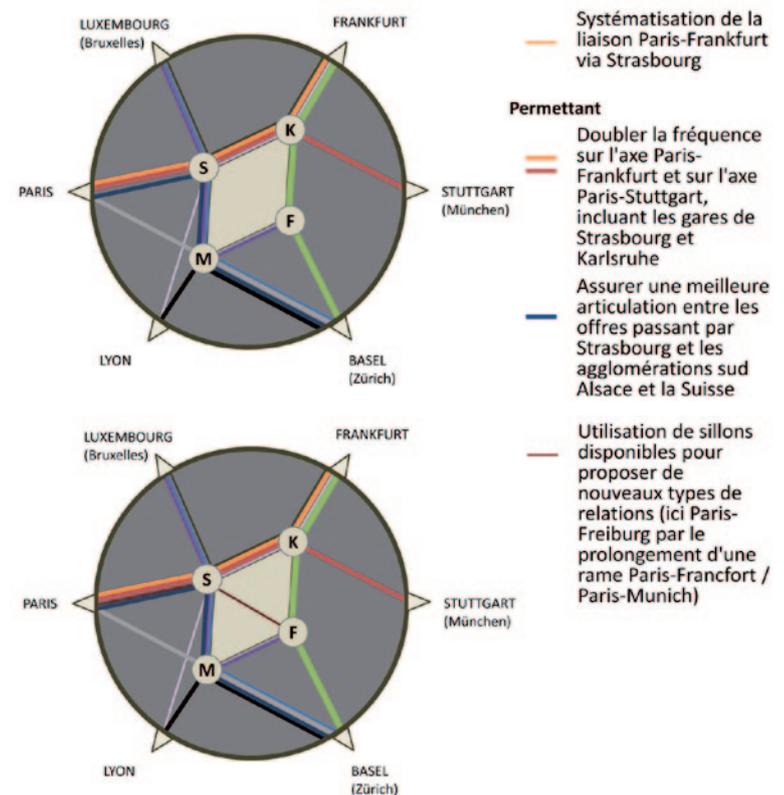
Réseau transeuropéen de transport (RTE-T)

sources : ESRI Data, Association TGV Est-Européen, ADEUS



Optimisation des liaisons ferroviaires entre la France et l'Allemagne

source : Association TGV Est-Européen





UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

La nature même des missions de l'ADEUS nécessite une équipe aux compétences diversifiées. L'équipe de plus de 60 personnes répond aux attentes de ses partenaires en apportant conseil, expertise, production de notes et rapports, conduite de projet, organisation d'événements, animation et co-construction de démarches. Derrière le métier d'urbaniste se cachent des spécialités, qui ensemble constituent notre capital de savoir faire : urbanistes, géographes, architectes, juristes, ingénieurs de la mobilité, paysagistes, économistes, analystes de données, statisticiens, cartographes, géomaticiens, assistantes, sociologues, écologues, informaticiens, documentalistes, vidéastes, photographes, graphistes...

+++
2014
105  projets
9 documents cadre
75 publications
et éclairages, dont :
5 observatoires
4 rencontres
avec un public annuel
de 750 personnes
et 145 organismes



41 MEMBRES

L'ADEUS est une association de collectivités et intercommunalités structurant le territoire et d'acteurs socio-économiques ou privés, poursuivant en commun des travaux dans l'intérêt général.

Composition de l'Assemblée générale par collègue

↳ ÉTAT

↳ GRANDES COLLECTIVITÉS :

Communauté urbaine de Strasbourg - Département du Bas-Rhin - Région Alsace

↳ COLLECTIVITÉS ET SYNDICATS MIXTES :

Villes de Bischwiller, Erstein, Haguenau et Kehl - Communes de Hindisheim, Kolbsheim et Osthouse - SCoT de l'Alsace Bossue, de l'Alsace du Nord, de la Bande Rhénane Nord, de la Bruche, du Piémont des Vosges, de la Région de Strasbourg, de la Région de Saverne, de Sélestat et sa Région - Communautés de communes de la Basse Zorn, de Bischwiller et environs, de la Région de Saverne - Eurodistrict Strasbourg-Ortenau - Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse

↳ ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES :

Association régionale des organismes HLM d'Alsace - Caisse des Dépôts et Consignations d'Alsace - Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin - Chambre d'agriculture - Chambre de métiers d'Alsace - CUS Habitat - École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg - Hôpitaux universitaires de Strasbourg - Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg - Port autonome de Strasbourg - Université de Strasbourg

↳ MEMBRES ASSOCIÉS :

ADIRA - Club de l'immobilier d'entreprise de Strasbourg - CTS - Groupe ES - Réseau GDS - SERS

© ADEUS - Janvier 2015 / Rapport d'activités 2014

Directrice de la publication : Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Validation : Yves Gendron, Directeur général adjoint

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Sylvie Blaison, Marie-Christine Fabert, Yves Gendron, Sandrine Lechner, David Marx, Camille Massé, Nadia Monkachi, Sophie Monnin, Anne Pons, Benjamin Puccio, Janine Ruf, Valentine Ruff, Hyacinthe Sonntag, Benoît Vimbert.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique et réalisation : Sophie Monnin/ADEUS - Photos : Cathie Allmendinger, Jean Isenmann/ADEUS

9 rue Brûlée
CS 80047
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

